



**ÉLECTIONS**  
**PROFESSIONNELLES**  
**DU 4 DÉCEMBRE 2014**

## COMITÉ TECHNIQUE

**Vous travaillez dans une collectivité de moins de 50 agents**

Le 04 décembre 2014 vous allez voter afin d'élire vos représentants en Comité Technique (CT) du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Ce comité technique émet un avis, sur toutes les questions d'ordre collectif touchant à l'organisation du travail et au fonctionnement de vos services (modification des horaires, changement de locaux, plan de formation, suppression d'emploi, transfert de personnel, privatisation des services, détermination des ratios d'avancement de grade, régime indemnitaire).

Il peut intervenir sur toutes les questions de santé et de sécurité au travail.

Pour **Sud** le constat établi auprès de nos collectivités est intolérable :

C'est le règne du clientélisme dans une organisation du travail parfois féodale avec une polyvalence des tâches toujours plus importante.

**Nous subissons tous les jours** des conditions de travail et de sécurité dégradées , peu ou pas de politiques de prévention des risques, un manque de reconnaissance de notre travail, une évaluation inadaptée et souvent injuste, une absence de formation .

**Nous constatons des inégalités partout au niveau des avancements de carrières, dans l'attribution des primes (régime indemnitaire), dans la participation de l'employeur aux mutuelles, et l'embauche de plus en plus importante de salariés précaires.**

Toutes ces inégalités sont majorées pour les femmes (60% de femmes dans la fonction publique territoriale) qui sont souvent discriminées, dans leur déroulement de carrière et particulièrement touchées par la dégradation des conditions de travail.

- Un traitement égalitaire et transparent pour **toutes et tous**
- Le respect des statuts et de nos missions
- La protection de la santé des agents, la création d'un comité d'hygiène et de sécurité et de conditions de travail dans tous les centres de gestion !
- Conformément à la loi, la mise en place systématique d'un Document Unique des Risques Professionnels
- La titularisation de tous les précaires
- L'application à 100% des ratios d'avancement
- La suppression de l'évaluation

**Sud** S'ENGAGE

- à signaler au comité technique ou éventuellement au comité d'hygiène et de sécurité tous les manquements de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail (absence d'équipement de sécurité, conditions de travail, souffrance au travail...)
- à consulter les agents avant les Comités Techniques et à rendre compte des décisions prises lors de ces réunions.
- à se battre partout pour défendre des revenus plus équitables et plus justes pour tous (salaires, primes)

**Pour être représenté réellement, pour défendre la fonction publique, pour les usagers, pour les agents, votez pour vous, votez liste entière.**

**Les Candidat(e)s** **Sud**

- 1 **REDOULEZ Marcel**, SIREC (Synd Restauration Cenon/Floirac)
- 2 **ROTARU Adrian**, SIREC (Synd Restauration Cenon/Floirac)
- 3 **GRANGE Chantal**, commune de Carignan de bordeaux
- 4 **MEYRE Sandrine**, commune de Sainte Hélène
- 5 **BENESSIS Eric**, SIREC (Synd Restauration Cenon/Floirac)
- 6 **SICURANI Eva**, commune d'Arveyres
- 7 **FALLOT Malika**, SIREC (Synd Restauration Cenon/Floirac)
- 8 **DIDIER Franck**, SIREC (Synd Restauration Cenon/Floirac)
- 9 **ODOR Costel**, SIREC (Synd Restauration Cenon/Floirac)
- 10 **BOVE Hélène**, commune de Barsac
- 11 **DULUC David**, SICA (Synd Intercom Ambulance de Captieux)
- 12 **MEYRE Sylvie**, commune de Sainte Hélène

**« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu »**

